



AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE

AVIS DE PROMULGATION est donné par la soussignée, Sarah Bertrand, Directrice générale / Secrétaire/trésorière de la municipalité de Campbell's Bay;

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2018, le conseil de la municipalité de Campbell's Bay a procédé à l'adoption du règlement intitulé :

Règlement 101-18 - modifiant le règlement NO 102-17 (52-03) édictant le règlement de zonage de la municipalité de Campbell's Bay

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ces règlements au bureau de la Municipalité de Campbell's Bay sis au 59, rue Leslie, Campbell's Bay, Québec.

Les règlements entreront en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Campbell's Bay, ce 5^e jour du mois d'avril 2018.

Sarah Bertrand
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

NOTICE OF PROMULGATION is hereby given by the undersigned, Sarah Bertrand, Director General / Secretary-treasurer for the Municipality of Campbell's Bay;

THAT at a regular meeting held on April 3, 2018 the council of the Municipality of Campbell's Bay adopted the following By-Law:

Bylaw 101-18 - amending By-law No. 102-17 (52-03) enacting the Zoning By-law of the Municipality of Campbell's Bay

Persons interested will be able to consult the By-Law at the municipal office situated at 59 Leslie Street, Campbell's Bay (Québec) during regular business hours.

This By-Law will come into force on the day of the publication of the present notice.

Given in Campbell's Bay on the 5th day of April 2018.

Sarah Bertrand
Director General/Secretary-treasurer

Certificat de publication

Je, soussignée Sarah Bertrand, Directrice générale de la Municipalité de Campbell's Bay, certifie sous mon serment d'office d'avoir publié l'avis public susmentionné, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil municipal, le 5 avril 2018 entre 9 h et 19 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 5 avril 2018

Sarah Bertrand, Directrice générale et Secrétaire-trésorière